

MILAN NOIR

Milvus migrans



ECOLOGIE

DESCRIPTION :

Longueur : 50 à 60 cm

Rapace à corps élancé, à longue queue triangulaire. Parties supérieures brunes à V clair sur le dos ; parties ventrales brun-roux ponctuées de flammèches brunes. Allure générale sombre mais tête plus claire.

REPRODUCTION :

Une ponte par an, déposée de mi-avril à fin-juin de 3-4 œufs. Incubation de 31-32 jours et départ du nid après 40-42 jours. L'élevage des jeunes dure encore 15 à 30 jours.

BIOLOGIE :

Espèce migratrice présente de mars à septembre, qui hiverne en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya.

ALIMENTATION :

Régime alimentaire majoritairement charognard mais composé aussi de micro-mammifères, de lézards, d'insectes voire de grenouilles.

HABITAT

L'espèce fréquente les grandes vallées alluviales, les régions d'étangs, les marais. Il s'établit avec de moindres densités dans les régions plus sèches mais déserte les secteurs très boisés.

Le nid, assez volumineux, est construit sur de grands arbres, souvent en marge des zones humides.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'espèce occupe toute l'Europe exceptée la Scandinavie, les îles Britanniques et méditerranéennes.

En France, le Milan noir est absent dans le nord-ouest, d'une grande partie du pourtour méditerranéen et de la Corse. Les plus fortes densités sont notées dans les vallées alluviales du Rhône, de la Garonne, de la Loire, de la Dordogne et du Rhin, ainsi que dans les marais du Centre-Ouest.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

En Europe, les effectifs nicheurs sont relativement faibles, inférieurs à 100 000 couples et les populations nicheuses d'Europe ont subi un large déclin entre les années 1970 et 1990 puis entre les années 1990 et 2000, à l'exception de certains pays, dont la France.

Une enquête en 2000 indique une population de l'ordre de 20 000 à 24 000 couples sur le territoire national. Cet effectif représente environ 8 % de la population européenne, mais plus de 50 % de celle de l'Europe de l'ouest.

Le Poitou-Charentes est une région importante pour l'espèce. Plus de 1 000 couples s'y reproduisent, dont près de 500 en Charente-Maritime.

Directive Oiseaux

Code : A073

Annexe I

Berne : annexe II

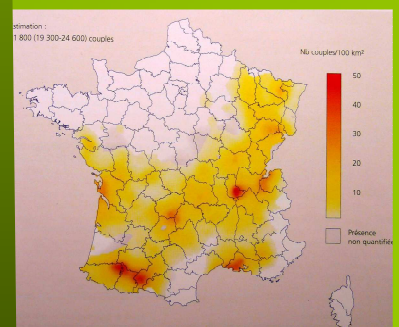
Bonn: annexe II

Washington: annexe II

Espèce protégée



Aire de Milan noir



Répartition du Milan noir



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000

MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

La seule référence exhaustive concernant le Milan noir est relative à l'enquête rapace de 2004. A cette période, entre 16 et 22 nids avaient été recensés sur le site par les équipes de la LPO.

Neuf nids ont été répertoriés, en 2010, sur le site, soit un déclin de 50 % de l'effectif en six ans !

Les raisons de ce déclin demeurent inconnues et sont peut-être liées à l'effet Xynthia, tempête ayant profondément affecté les populations de rongeurs.

Les effectifs de Milan noir ne semblent pas avoir connus un tel déclin dans le marais de Brouage. Il conviendra de suivre l'évolution des populations de ce rapace en marais de Seudre et sur Oléron pour voir si la tendance observée se confirme.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence d'une mosaïque de milieux très complémentaires (vastes prairies, bassins, estuaires, boisements) ;
- Maintien de grands arbres lors des coupes forestières ;
- Dominance d'une agriculture très extensive ;
- Présence de prairies de fauche (mise à dispositions de proies abondantes lors des travaux agricoles) ;

FACTEURS DÉFAVORABLES

- Dérangement au nid en période de cantonnement et de reproduction ;
- Intensification de l'occupation du sol, notamment en secteur ostréicole ;
- Intoxication par appâts empoisonnés destinés aux micromammifères ou aux rongeurs ;
- Disparition des prairies et du réseau de haies au profit des cultures intensives ;
- Mortalité par collision routière lors de charognage sur les cadavres de ragondins ;
- Présence de lignes électriques et de transformateurs aériens (risques d'électrocution).

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Maintenir les prairies naturelles et la complexité de l'ancien réseau salicole ;
- Proscrire l'utilisation des rodenticides ;
- Maintenir ou restaurer les boisements et éviter les coupes à blanc ;
- En cas d'exploitation du bois, maintenir de grands arbres semenciers ;
- Éviter la coupe des grands arbres porteurs d'anciennes aires ;
- Éviter toute source de dérangement dans les sites de reproduction (survol à basse altitude, débroussaillage mécanique, travaux forestiers, etc.) ;
- Favoriser le maintien de bandes en herbe le long de clôture, de fossés ou sur des zones peu productives lors des opérations de fauche des prairies afin de rendre possible et d'accélérer le processus de recolonisation par les insectes et les petits mammifères.

MESURES DE PROTECTION ACTUELLE

Néant

BIBLIOGRAPHIE :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (sous presse) - *Le Gravelot à collier interrompu*. La Documentation française.
- Ortlieb R., 1998—*Der Schwarzmilan* *Milvus migrans*. Die Neue Brehm Bücherei, Bd 100. Westarp Wissenschaften. Magdeburg, 175 p.
- Pineau O., 1999 — *Gravelot à collier interrompu in Rocamora G., Yeatman-Berthelot D.—Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Population. Tendances*. SEOF—LPO, Paris, 598 p.



Jeune individu dévorant un cadavre de ragondin



On reconnaît facilement le Milan noir à sa queue échancrée qui devient triangulaire quand elle est étalée.



En fin d'été, les Milans noirs peuvent s'assembler en dortoirs composés de dizaines d'individus

Crédits photographiques :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO